

**Préfecture des Côtes d'Armor**  
**DREAL**  
**Service instructeur ICPE**  
**11 Place du Général De Gaulle**  
**22000 ST BRIEUC**

N/REF : JLJ/JJM/MT/CR  
Affaire suivie par : Mickaël THOMAS  
Tel. : 02.96.05.93.85  
Mail : mickael.thomas@lannion-tregor.com

**Objet : Objèterie-plateforme bois-énergie/ICPE**

Monsieur le Préfet,

Le 18 Décembre 2013, je vous ai adressé un dossier de demande d'autorisation d'exploiter une Installation Classée constituée d'une Objèterie (Déchèterie couverte et recyclerie) et une plateforme de stockage bois-énergie.

Le 6 Août dernier, j'ai reçu un courrier du service instructeur des ICPE signalant des imprécisions dans le dossier de demande d'autorisation d'exploiter ce site, rédigé par le bureau d'études GIRUS de Nantes.

Vous trouverez ci-joint une seconde version de ce dossier de demande d'autorisation, apportant a priori toutes les précisions nécessaires pour répondre aux observations du service instructeur des ICPE, mais aussi tenant compte de la nouvelle entité, Lannion-Trégor Communauté, issue de la fusion de LTA et de la Cdc de Beg Ar C'hra au 1<sup>er</sup> Janvier dernier.

Je tiens par la présente à vous apporter quelques précisions concernant ce projet :

- ce projet est un projet exemplaire, associant à la fois une déchèterie de nouvelle génération et une recyclerie dont l'objectif est d'éviter autant que faire se peut de produire des déchets en recyclant les objets déposés par les ménages de Lannion-Trégor Communauté, en associant une entreprise de l'économie sociale et solidaire, et une plateforme de stockage de bois-énergie, issu de l'entretien du bocage du Trégor dans le cadre des plans de gestion du bocage et destiné à alimenter des chaudières bois installées ou en projet sur notre territoire. Ce projet est donc un projet exemplaire, car il recouvre toutes les facettes du développement durable ;
- ce projet est attendu par les Trégorois, car il viendra compléter un réseau de déchèteries, qui ont toutes fait l'objet d'importantes mises aux normes ces dernières années. Ce projet viendra remplacer la déchèterie actuelle de Lannion, dont les caractéristiques et les dimensions ne répondent plus aux enjeux actuels et à venir d'accentuation du tri et de la valorisation objet ;

- ce projet est situé à proximité du centre-ville de Lannion, tout en étant implanté dans une zone d'activités très bien desservie par la route Lannion-Guingamp, dans un environnement de bâtiments d'activités artisanales et de parcelles agricoles, sans aucune habitation à proximité ;
- ce projet accueillera pour le broyage des déchets verts le broyeur du SMITRED, qui est déjà utilisé dans toutes les déchèteries du SMITRED, et qui sera renouvelé en tenant compte de la réglementation en vigueur en matière de bruit ;
- Ce projet a fait l'objet d'un permis de construire signé par le Maire de Lannion le 27 Mai 2014 ;
- ce projet est enfin un investissement important de LTC, dans une période où les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics traversent une crise économique profonde, nationalement et en particulier en Côtes d'Armor ;

Je reste, ainsi que mes services, à votre disposition et à disposition du service instructeur des ICPE pour vous apporter toute précision utile concernant ce dossier.

En souhaitant que ce dossier puisse rapidement recevoir toutes les autorisations nécessaires dans les meilleurs délais dans le but d'être mis en service rapidement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT,  
Joël LE JEUNE  
Maire de Trédrez-Locquémeau

